



Non respect du préavis de mon employeur

Par **Controgest**, le **20/07/2010** à **15:22**

Bonjour, rnMa question concerne le respect de mon préavis lors de ma démission.rnrnAvant ma démission, mes congés d'été ont été posés : du lundi 16 août 2010 au vendredi 3 septembre 2010.rnJ'ai donné ma démission, le lundi 19 juillet 2010.rnAfin de respecter les 30 jours calendaires du préavis, mon contrat se termine donc le 5 septembre au soir (28 jours avant mes congés + 2 jours après mes congés). Sur ma lettre de démission, j'ai noté la date de fin de mon contrat qui est donc le 5 septembre au soir. Mon employeur a signé cette lettre de démission et j'en ai une copie.rnrnMon employeur veut arrêter mon contrat le soir de mon dernier jour de congé et ne pas tenir compte des 2 derniers jours (samedi et dimanche) nécessaire pour effectuer le préavis en entier. rnCela a donc un impact sur le calcul de l'intéressement et sur le solde des congés payés.rnrnEn a-t-il le droit ? Mon calcul est-il incorrect ? Si ce n'est pas le cas, que puis-je faire ?